ORDONNANCE COLLECTIVE
C-1.12 PRÉLEVER LES EXPECTORATIONS BRONCHIQUES POUR CYTOLOGIE ET BACTÉRIOLOGIE

APPROBATION :	**DATE : 2007-01-19**
Président du CMDP	☞
Directrice DSCQSI	☞
RÉVISION :	**DATE :**
Président du CMDP	☞
Directrice DSCQSI	☞

Conditions prescrites	**Selon protocole**
Clientèle visée	**Clientèle hospitalisée du CSSSM ainsi que vivant à domicile sur le territoire de la MRC Memphrémagog.**
Personnel habileté	**Personnel infirmier du 4e étage, des soins intensifs et de l'urgence ainsi que les inhalothérapeutes du CSSSM et CHSLD**

PROTOCOLE

But : Identifier le contaminant et ajuster le traitement en conséquence.

Indications : Lors d'infection respiratoire, pour identifier la bactérie en cause et administrer le traitement approprié.

Directives :
- Procéder au prélèvement des expectorations dans un contenant stérile au moment de la production spontanée d'une expectoration.
- Si le client ne peut cracher seul aider à l'hygiène bronchique (acapella, hydratation, clapping).
- Identifier le contenant et le faire acheminer au laboratoire pour analyse.
- Aviser le médecin.

Précautions :
- Éviter de contaminer le spécimen.
- Si le patient est intubé, lors du prélèvement, surveiller les signes vitaux.

Informations à consigner au dossier :
- Signes vitaux (pouls, respiration et saturation).
- Coloration du patient et signes cliniques.
- Coloration et apparence des sécrétions.